



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

*Affaire suivie par :
Gestion collective BRH2 - DFCI*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 39962

/MEE/DGEE/SG/DRHE/BRH2-DFCI

PIRAE, le

15 SEP. 2026

**APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE A CONTRAINTES
PARTICULIERES DE MEDiateur EN RESSOURCES ET SERVICES
FORMATION AU DFCI**

Objet : Poste à contraintes particulières de médiateur(trice) en ressources et services formation au DFCI

P. J. : Fiche de poste
Dossier de candidature

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance de l'ouverture **d'un poste à contraintes particulières de médiateur(trice) en ressources et services formation, à temps complet (39h)**, au sein du Département de la formation continue et de l'innovation (DFCI).

Ce poste est à **pourvoir à compter du lundi 09 novembre 2026, pour la durée de l'année scolaire 2026-2027.**

Les modalités de candidatures sont détaillées ci-après.

1. Personnels concernés

- Les personnels enseignants titulaires du 2nd degré actuellement en poste en Polynésie française.
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) est souhaité.

2. Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé papier ci-annexé. Les candidats devront fournir un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles.

Les dossiers de candidature, dûment complétés et revêtus de l'avis du chef d'établissement, doivent être transmis **au plus tard le vendredi 25 septembre 2026, 12h00**, exclusivement par courrier électronique, à la cheffe du Département de la formation continue et de l'innovation à l'adresse miriama.chebret@education.pf. **Le Bureau des ressources humaines du 2nd degré de la DGEE** devra être systématiquement mis en copie (Cc) de cet envoi, à l'adresse gestco.brh2@education.pf.

Les documents seront transmis en un courriel unique en précisant en objet :

**« POSTE MEDiateur EN RESSOURCES ET SERVICES FORMATION NOM
PRENOM » .**

3. Calendrier et modalités des entretiens

Les candidats seront convoqués à un entretien d'une durée de 30 minutes devant une commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les entretiens auront lieu **les mardi 6 et mercredi 7 octobre 2026, de 8h00 à 12h00, au DFCI**. Pour les candidats des îles, ils se dérouleront **en visioconférence via Viso-agents, aux mêmes dates et horaires**. La date et l'heure de passage seront précisées dans la convocation.

L'entretien se déroulera en deux temps :

- présentation des motivations du candidat;
- échange avec les membres de la commission.

À l'issue des entretiens, la commission établira un avis motivé au regard :

- des compétences et du parcours professionnel ;
- de l'adéquation du profil aux besoins spécifiques du poste,
- de la qualité des échanges et de la pertinence des réponses apportées.

Après examen de l'avis rendu par la commission, le Directeur général de l'éducation et des enseignements, proposera à Madame la Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Culture, autorité décisionnaire, la désignation du candidat retenu.

La décision ministérielle fera l'objet d'une notification écrite et officielle au candidat retenu, portant son affectation en qualité de médiateur(trice) en ressources et services de formation au DFCI.

Les candidats non retenus seront informés individuellement par courrier électronique, dans les meilleurs délais suivant la décision ministérielle.

Copies :

MEE 1
BRH2 1
DFCI 1

Pour la Ministre et par délégation

Melina TEHAAMOANA

Pour la Ministre et par délégation



Rainui HUGON